



Fiche de renseignements Ski Scolaire Année 2025

NOM DE L'ENFANT :

PRENOM DE L'ENFANT :

DATE DE NAISSANCE :

NIVEAU DE SKI ACQUIS :

TAILLE :

POIDS :

POINTURE :

TOUR DE TETE :

PREND LE BUS :

Tout doit être renseigné

POUR LE FORFAIT SAISON (on peut l'utiliser toute l'année, il y a un supplément de 20€) OUI

NON

Coordonnées des parents :

NOM DU PERE :

PRENOM :

ADRESSE :

TEL :

NOM DE LA MERE :

PRENOM :

ADRESSE :

TEL :

Ski Scolaire Année 2025

AUTORISATION (à retourner complétée et signée)

Je soussigné(e) -----

Responsable de l'enfant -----

Autorise les membres de l'encadrement à prendre toutes décisions médicales concernant sa santé au cours des sorties au ski du mercredi.

En cas de problème, personne à contacter (que l'on puisse joindre le mercredi)

M. ou Mme : Nom : ----- Tél : -----

Docteur : Nom : ----- Tél : -----

Signature (avec mention « lu et approuvé »)

CERTIFICAT MEDICAL

Obligatoire

Je soussigné, Docteur :

Demeurant à :

Certifie avoir examiné ce jour l'enfant :

Né (e) le : ____ / ____ / ____ Demeurant à :

Et n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique du ski et toutes autres activités sportives, qui se dérouleront avec l'association sportives et culturelles de l'école primaire de Touët sur var.

Fait à

Le

Cachet du Médecin

Signature du médecin

Ski Scolaire Année 2025

Fiche de renseignements de l'adulte accompagnateur

Nom : -----

Prénom : -----

Adresse : -----

Téléphone (mobile) : -----

Niveau de ski : -----

Tableau des sorties de ski 2025 Accompagnateur Skieur uniquement

08/01	15/01	22/01	29/01	05/02	26/02	05/03	12/03	19/03	26/03

Merci de faire une croix dans le tableau ci-dessus quand vous êtes disponibles pour skier.

ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE L'ECOLE DE TOUËT SUR VAR SKI SCOLAIRE 2025

La saison de ski 2025 débutera le mercredi 08 janvier 2025, dans les conditions habituelles.

Déplacement en car :

Départ à 8 h 00, place de la Mairie

Retour à partir de 17 h 30, place de la Mairie

Encadrement :

De 10h à 12h et de 13h à 15h, enseignement du ski par les moniteurs de l'ESF. Tout le reste du temps, ce sont les accompagnateurs bénévoles qui ont la responsabilité des enfants.

Equipement :

Les enfants doivent posséder un équipement de ski complet obligatoire : « combinaison, ou salopette + anorak, gants, lunettes, casque, dossard, chaussettes de rechange ... »

ATTENTION :

Tout enfant se présentant sans cet équipement se verra refuser à la sortie du jour.

Matériels :

Skis, chaussures vous seront prêtées par le Conseil Général, battons et dossard par l'association.

Information

Tout dossard perdu sera facturé prix coûtant (7€)

Repas :

Chacun emporte un pique-nique qui est pris au Gymnase

Prévoir également une collation à 10 h et un goûter à prendre avant le retour.

Tarif :

Deux chèques de 110.00 € à l'ordre de l'ASCEPT sont à remettre avec le dossier complet. Pour les personnes prenant le forfait annuelle deux chèques de 120.00 €.

Le premier sera encaissé en décembre, le deuxième en avril.

Les cours de ski sont financés par le Conseil Départemental pour 8 sortis, l'ASCEPT et les parents.

Le transport en car est pris en charge par le Conseil Départemental, l'ASCEPT et la Mairie.

Votre inscription ne sera définitive qu'à réception du dossier complet et des 2 chèques.

Les skis, les chaussures, les bâtons et le dossard seront distribués avant les vacances de Noël.

ENCADREMENT DU SKI

ORGANISATION :

- 8h00 : Venir au départ du car pour aider au chargement, vérifier que skis et bâtons sont marqués et attachés et s'informer du groupe dont on aura la charge.
- 09h00 : Venir à l'arrivée du car à Valberg pour sortir les skis, ranger les sacs après la collation, aider les enfants à se chausser et à mettre leur dossard, distribuer les forfaits.
- 10h : Accompagner le groupe au plateau du Garibeuil pour le remettre au moniteur de l'Ecole de Ski Français, sauf pour les débutants qui seront pris également en charge au PiouPiou par un autre moniteur de l'ESF.
- 12h00 : Récupérer le groupe et l'accompagner au Gymnase pour le repas.
 - Pendant le repas, veiller à ce que les enfants se tiennent correctement, n'aillent pas sur la chaussée et ne se mouillent pas en jouant dans la neige.
 - Lorsque le repas est terminé, les sacs rangés, nettoyer les tables et vider les poubelles à l'extérieur du gymnase.
 - Récupérer son groupe à partir du Gymnase et l'accompagner au moniteur 13h00.
- 15h00 : Raccompagner son groupe au car, aider les enfants à récupérer leurs sacs, se changer les chaussures, prendre le goûter, récupérer les forfaits et charger les skis dans le car (attachés ensemble avec les bâtons).
- En cas de problème de matériel en cours de journée, se rendre au Magasin Guibert
Pour une réparation ou une location, au nom de l'Association Sportive et Culturelle de l'école primaire de Touët sur Var. Avertir Cécilia pour le règlement.
- En cas d'accident sur les pistes, un adulte restera en permanence avec l'enfant blessé et l'accompagnera chez le docteur de la station, éventuellement en ambulance jusqu'à l'hôpital. Faire prévenir les parents et Cécilia.
- Dans tous les cas, les accompagnateurs et les parents devront rester maîtres de leurs langages et de leurs actes vis à vis des enfants et des adultes. Ne sera tolérer aucun écart de langage ou de conduite.

Ski Scolaire Année 2025 Sécurité Règles Générales et comportement pour les accompagnateurs

EN ARRIVANT

Le responsable de chaque groupe doit avoir une fiche avec le nom des enfants.

Un lieu de rendez-vous doit être fixé dans la station.

Il est souhaitable qu'un responsable sans ski reste sur ce lieu de rendez-vous, afin qu'il accueille les enfants fatigués, blessés, ...

AU DEPART

Emprunter une piste courte afin de vérifier l'homogénéité du groupe.

AU TELESKI

- S'incorporer dans la file sous le contrôle des responsables du groupe.
- Vérifier la tenue des bâtons (dragonnes dégagées des poignets).
- Donner des conseils en cas de chute (avant la montée).
- Un animateur se placera en premier et un autre animateur en dernier à toutes les remontées.
- Au sommet de la remontée, dégager l'arrivée et se ranger.

AU TELESIEGE

- A chaque montée au télésiège les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

SUR LA PISTE

- Respecter en permanence les intervalles minimums.
- Enchaînement du groupe :
 - désigner un serre-file (voiture balai)
 - en milieu de piste regarder vers le haut avant de repartir
- Respecter et faire respecter les points suivants :
 - pas d'arrêt dans les endroits dangereux (cassures, goulets, carrefours,)
 - ne pas couper les autres cours
 - emprunter uniquement les pistes ouvertes et balisées.
- S'arrêter avant de traverser une remontée de télésiège et passer quand s'est dégagé.

Le moniteur reste maître des décisions concernant l'organisation du groupe et le choix des pistes.

Les parents accompagnateurs restent maître des décisions concernant le choix des pistes indiquer par le moniteur.

Afin que les sorties se déroulent dans une bonne ambiance et avec un maximum de sécurité, les enfants doivent bien respecter les consignes qui leur sont données, que ce soit dans le car, ou sur les pistes de ski.

Tout enfant qui se fera remarquer pourra être évincé des sorties de ski.

Il est possible que le car prenne du retard lors du retour (météo). La priorité est donnée à la sécurité.

Les parents qui sont à l'arrivée du car peuvent aider au déchargement du matériel, mais personne ne prendra ses propres affaires tant que le car n'aura pas été complètement vidé.

Tout problème doit être réglé rapidement, et je suis à la disposition des parents et des accompagnateurs pour les entendre dès qu'un dysfonctionnement est constaté.

La Président
Lulu Brischen.